



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairies

- **Présence de chenilles en "bruit de fond", avec infestations ponctuelles possibles.**

Colza

- **Altise d'hiver ou grosse altise** : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Taupins** : Risque moyen à fort. Activité importante du ravageur dans les parcelles.
- **Limace** : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Altise des crucifères ou petite altise** : Risque faible.
- **Tenthredo** : Risque faible. Premières observations sur le réseau.



N° 35
05/10/2017



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
s.desire@pa.chambagri.fr
a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET
Terres Inovia
c.monjaret@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures – Edition
Aquitaine N°35 du
05/10/2017 »*



Prairie

• Les observations de la semaine

Le 10^{ème} relevé du réseau de surveillance a eu lieu les 3 et 4 octobre.

Il n'y a pas eu de papillons piégés cette semaine sur le réseau.

Des chenilles y sont toujours observées, un peu, sur les parcelles du réseau où la végétation est encore en place : les densités sont cependant inférieures aux seuils d'intervention : moins de 5 chenilles/m² à MACAYE, moins de 10 chenilles/m² à CAMBO.

Les chenilles recensées sont majoritairement de taille proche de 10 mm, avec quelques-unes jusqu'à 30 mm.

Des chenilles prélevées ces dernières semaines lors des tournées sont en cours de chrysalidation, stade marquant la métamorphose de larve à papillon.

A FAIRE :

C'est toujours important d'être attentif : les attaques sont dans l'ensemble modérées, mais il est prudent de **faire le tour de vos prairies**, idéalement tous les 2 jours, dans le but d'y déceler les chenilles le plus tôt possible.

La pâture et la fauche contrarient sa présence ; la végétation ne manquant pas cet automne, les prés où l'herbe est abondante sont à surveiller plus particulièrement.

De nombreux signes peuvent être visibles et trahissent la présence des chenilles, en particulier autour / sur des touffes de dactyle : limbes de graminées entamés (le plus facilement repérable), crottes au pied de ces herbes attaquées. Cela en facilite l'observation (les larves sont peu mobiles, tant qu'il y a de la nourriture) et le comptage.

Effectuez ce relevé **de préférence tôt le matin, avec la rosée** ; les chenilles, si elles sont présentes, sont alors le plus actives. Il importe de les repérer dès le début de leur cycle.

Toute application de produit phytosanitaire préventivement est inutile, les chenilles, cibles du produit, n'ayant pas encore éclos...

Colza

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est toujours en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2017-2018 se fera sur les territoires Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Durant ces 7 derniers jours, 44 parcelles (sur 46 saisies à ce jour) ont fait l'objet d'une observation. A noter que le taux de retour d'observation est quasi-maximal en ce début de campagne.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine / Ouest Occitanie et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'informations à votre animateur filière Terres Inovia (port : 06-33-24-25-33 ou mail : q.lambert@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions de développement des colzas sont toujours aussi bonnes. La météo est clémente, puisque nous avons eu une alternance de pluies significatives et de températures douces depuis début septembre. Toutefois, le cumul de pluie reste hétérogène dans certains secteurs, notamment à l'ouest du réseau, sur le territoire Aquitain.

Cette semaine, on peut discriminer les parcelles en trois tiers :

- Les parcelles les plus précoces, sont entre les stades B6 et B8 (BBCH15 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées et BBCH18 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées).
- Un autre tiers est compris entre les stades B3 et B5 (BBCH13 : 3 feuilles vraies étalées ou déployées et BBCH15 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées).
- Enfin, les parcelles n'ayant pas atteint le stade B3 : stade A (BBCH10 : stade cotylédonaire) et B1, B2 (BBCH11 : 1 feuilles vraies étalées ou déployées et BBCH12 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées).

Dans les départements des Landes et Pyrénées-Atlantiques, il semblerait qu'un nombre important de parcelles soit en tout début de cycle.

A ce jour, deux tiers des parcelles du réseau ont dépassé le stade 3 feuilles.

Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol ne se tarit pas cette semaine sur les territoires Aquitaine et Midi-Pyrénées/ Ouest Audois (voir graphe ci-contre). L'ensemble des secteurs sont touchés mis à part le département des Landes (peu de retour) et le Lauragais (où la pression est moindre pour le moment). Le pic de début novembre 2016 est d'ores et déjà atteint. Le Tarn, le Gers, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques semblent être les départements les plus fortement touchés par le vol.

L'activité sur plante du ravageur est constatée dans 60% des parcelles. Dans ces situations, un peu moins d'un tiers cumule période de sensibilité (stade inférieur à B4, BBCH14) et seuil de nuisibilité atteint (morsures sur plus de 80% des plantes).

Ces situations se situent dans le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. Enfin, le pourcentage de surface foliaire détruite moyen est de 10% dans ces parcelles (maximum de 20%).

Le suivi de la cuvette enterrée est indispensable pour détecter l'activité du ravageur dans la parcelle. Néanmoins, c'est le nombre de morsure par plante qui déclenchera une éventuelle intervention.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

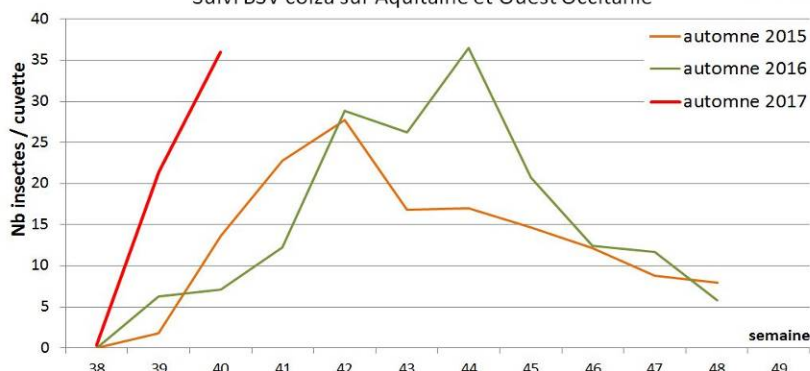
Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : **Risque fort** dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Deux tiers des parcelles sont sorties de la période de risque. Pour les autres, le suivi de la cuvette et des morsures sur plantes doit se poursuivre. Le vol a atteint un premier pic cette semaine, qu'il convient de suivre. Néanmoins, les conditions climatiques sont toujours propices au développement rapide des colzas dans la plupart des départements. L'évaluation du risque doit prendre en compte cet aspect.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Grosse altise
(Photo : Terres Inovia)



Pieds de colza avec dégâts de taupins
(à gauche) (photo Terres Inovia).

- **Limace**

Huit parcelles déclarent des dégâts de limaces. Parmi elles, seules 5 n'ont pas dépassé le stade B3, BBCH13 (Aude, Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne). Deux tiers des parcelles sont maintenant sorties de la période de risque. Les données issues du modèle limaces ACTA placent l'indice de risque comme moyen à fort selon les situations (maintien du risque dans plusieurs localités, voir tableau ci-contre). Le modèle ACTA limace se base sur les données climatiques pour établir un risque. L'utilisation des résultats issus du modèle sont à raisonner en prenant en compte le stade du colza, l'historique de la parcelle et le travail du sol réalisé à l'interculture.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Observer vos parcelles et évaluer le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques à venir (pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol.



Dégât de limace sur cotylédons
(photo Terres Inovia).

- **Taupins**

Les retours de dégâts de taupins augmentent cette semaine encore, traduisant une activité importante du ravageur dans les parcelles. A ce jour, les départements de la Dordogne, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot-et-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne semblent être particulièrement touchés. Dans la plupart des situations des resemis sont nécessaires. Les parcelles concernées sont à des stades allant de cotylédons à B4 (BBCH14).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque moyen à fort.

N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle. Les conditions climatiques sont favorables à l'activité du ravageur (humidité du sol, sol chaud). Les rotations avec du maïs, des prairies, des légumineuses fourragères sont plus à risque. L'historique taupins doit être pris en compte dans l'élaboration du risque parcellaire.

	Risque limace simulé au 04 octobre (modèle ACTA)		
	Classement 2017*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le moins élevé)
Tarbes (65)	Rang 1 sur 10	2017	2001
Pau (64)	Rang 1 sur 10	2017	2001
Périgueux (24)	Rang 1 sur 10	2017	2012
Montauban (82)	Rang 1 sur 10	2017	2009
Mont de marsan (40)	Rang 2 sur 10	2015	2012
Bordeaux (33)	Rang 2 sur 10	2008	2011
Albi (81)	Rang 2 sur 10	2015	2001
Villefranche de Rouergue (12)	Rang 2 sur 10	2015	2001
Auch (32)	Rang 3 sur 10	2008	2001
Agen (47)	Rang 3 sur 10	2015	2012
Toulouse (31)	Rang 4 sur 10	2015	2016
Carcassonne (11)	Rang 6 sur 10	2014	2009

*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque fort
---------------	--------------	--------------	-------------

Bien prendre en compte le stade du colza avant toute intervention.

• Altise des crucifères ou petite altise

La petite altise est seulement présente dans 6 parcelles du réseau cette semaine (Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne). Le nombre de retour sur le ravageur diminue une nouvelle fois cette semaine. Le nombre moyen de 3 individus par cuvette (hors valeurs nulles) reste cependant stable.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : Risque faible.

Deux tiers des parcelles sont sorties de la période de risque. De plus, la fréquence de capture sur le réseau s'amenuise. Le ravageur se raréfie dans les parcelles au profit de la grosse altise (voir premier point bioagresseur page 2).

• Tenthrede

Deux parcelles sont concernées par des attaques de tenthrède de la rave (Gers et Ouest de la Haute-Garonne). Les deux parcelles sont proches de la fin de la période de risque (stade B6, BBCH16). Pour une d'entre elles, le seuil de nuisibilité est dépassé.

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : Risque actuellement faible.

A surveiller car le risque peut devenir ponctuellement fort en cas de pullulation.



Larve de tenthrède
(Photo Terres Inovia).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".